

Or, monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que nous disons. Ce député a certainement été battu parce que les gens se sont aperçus qu'il n'avait pas d'influence sur son chef.

C'était le député de Matapédia-Matane, M. Alfred Belzile, de regrettée mémoire!

Monsieur l'Orateur, nous pouvons évidemment vous citer d'autres exemples. M. Nasserden, député de Rosthern, disait par exemple:

On peut dire, je pense, qu'il n'y a pas une question qui revête autant d'intérêt et autant d'importance pour les Canadiens que celle d'un drapeau distinctif canadien!

Je l'ai en anglais, je pourrais lire le texte anglais, mais il est bon de lire la traduction, de temps en temps, pour leur montrer ce que ça donne de parler dans les deux langues.

...dans quelques années, nous célébrerons le centenaire du Canada et ce serait une bonne chose si, à ce moment-là, tous les Canadiens partageaient l'unité que peut représenter un drapeau canadien distinctif.

Oui, ce serait une bonne chose!

Celui qui prononçait ces paroles est un député qui siège encore de l'autre côté, mais qui n'y sera pas longtemps quand ses électeurs verront sa volte-face.

(Traduction)

M. Fane: Ce que vous pouvez être drôle!

(Texte)

L'hon. M. Dupuis: Vous trouvez cela comique? Il n'y a rien de plus comique que de voir des conservateurs pris dans le guépier où ils pensaient prendre les autres!

Monsieur l'Orateur, nous avons plusieurs autres citations historiques. Par exemple, nos amis d'en face nous demandent: «Mais comment se fait-il que les libéraux qui sont au pouvoir veulent décider d'un drapeau?»

Nous, nous n'avons pas changé d'idée. Celui qui est aujourd'hui haut-commissaire du Canada en Angleterre, l'honorable Lionel Chevrier, disait ceci, en 1961, qui va très bien avec ce que disent les libéraux aujourd'hui au pouvoir—et il était dans l'opposition, à ce moment-là. Voici:

...et je termine en disant qu'en vertu de la loi qui existe actuellement au Parlement, en vertu du pouvoir que possède le gouvernement actuel, si nous devons avoir un drapeau national distinctif, il appartient au gouvernement, soit par l'établissement d'un comité, soit par une autre formule, de nous le donner.

Et je crois que ceux qui passent une bonne partie de leur temps à critiquer l'ancien régime—ce qui ne nous donne pas un drapeau national distinctif—feraient bien de diriger leurs revendications et leurs représentations vers le gouvernement actuel...

...conservateur, à l'époque.

...qui siège à la droite de M. l'Orateur.

Et M. Chevrier ajoutait:

S'ils agissaient de cette façon...

[L'hon. M. Dupuis.]

Les conservateurs...

...nous aurions peut-être un drapeau national distinctif sans trop attendre ce que, il me semble, la grande majorité des citoyens du Canada désirent.

Alors, vous voyez, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas changé. Mais, eux ils ont changé. Quand nous étions dans l'opposition, ainsi que le mentionnait l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) il y a une semaine, le chef de l'opposition, en 1960-1961 et 1962, a dit à la Chambre, dans des conférences de presse, à la télévision, dans son programme électoral que j'ai dans la main: Si vous éliminez le parti libéral, si vous donnez un gouvernement libéral au pays, il donnera au Canada un drapeau national distinctif qui ne pourra être confondu avec l'emblème d'aucun autre pays.

C'était l'engagement que le chef du parti libéral prenait alors qu'il siégeait de l'autre côté de la Chambre et durant la dernière campagne électorale, que s'il était porté au pouvoir, en tant que premier ministre, homme honnête et sincère, il présenterait à la Chambre un drapeau national distinctif pour les Canadiens.

(Traduction)

M. Hales: Et le deuxième drapeau?

(Texte)

L'hon. M. Dupuis: Commencez donc par régler le premier problème. Vous êtes tellement «enfargés» par le premier... on parlera du second ensuite.

Quel spectacle avons-nous aujourd'hui? L'honorable chef de l'opposition, l'ancien premier ministre nous demande un référendum, un plébiscite, et en cela il est appuyé par son lieutenant, son vaillant lieutenant de la vieille garde, l'ancien ministre des Affaires des anciens combattants (M. Churchill)...

(Traduction)

Une voix: Nous croyons en la démocratie.

(Texte)

L'hon. M. Dupuis: Vous croyez à la démocratie? Et vous essayez, un petit groupe de l'opposition, de vous liguier contre tous les autres partis, contre l'opinion publique et même contre les déclarations que vous faisiez ici, alors que vous siégiez de ce côté-ci de la Chambre. Vous n'êtes «démocratiques» que lorsque vous rêvez, mais lorsque vous agissez, vous êtes des gens «anti-démocratiques».

Actuellement, et je le répète, le chef de l'opposition demande un plébiscite. Pourquoi? Parce qu'il ne veut pas que le gouvernement actuel prenne ses responsabilités.

Quand il était premier ministre, il ne voulait pas de plébiscite, et ce nous l'avons constaté lors de la présentation du bill C-60, le 24 janvier 1961. Nous avons rappelé, à la